

Bienvenue à l'école Mer-et-Monde



Bien implantée depuis quatorze ans dans le secteur de Mirabel-en-Haut, notre école t'offre un environnement stimulant te permettant de te développer au maximum en explorant un monde de possibilités.

En 2025-2026, nous t'offrirons une multitude d'activités pédagogiques, éducatives, sportives et parascolaires. Celles-ci te permettront de découvrir et d'exploiter tes talents, que ce soit en français, en mathématique, en anglais, en sciences, en informatique, dans les autres matières ainsi que dans plusieurs sports. Aussi, ton école présente un éventail d'activités artistiques dans lesquelles tu pourras t'exprimer et développer tes talents, particulièrement en art dramatique et en arts plastiques.

Notre école valorise également la diversité culturelle, qui est une richesse pour notre communauté scolaire. Grâce à la présence d'élèves et de familles provenant de divers horizons, tu auras l'occasion d'élargir ta vision du monde, de t'ouvrir à d'autres traditions et de développer une sensibilité interculturelle. Nous favorisons le respect, l'inclusion et le dialogue afin que chacun puisse se sentir accueilli et valorisé.

Conscients que chaque élève apprend à son rythme et de manière différente, nous appliquons la différenciation pédagogique dans nos approches d'enseignement. Cela signifie que les enseignants adaptent leurs stratégies, leurs outils et leurs activités pour répondre aux besoins variés de chacun. Que tu sois en quête de nouveaux défis ou que tu aies besoin de soutien supplémentaire, tu trouveras dans ta classe un encadrement personnalisé favorisant ta progression et ta réussite.

Ayant à cœur ta réussite, tout le personnel de l'école travaille sans relâche pour assurer un enseignement de qualité, ainsi qu'un climat sain, sécuritaire, agréable et bienveillant.

Je te souhaite une merveilleuse année à l'école Mer-et-Monde!

Annie Carmel
Directrice



Informations importantes



ABSENCES



En cas d'absence, il est important de nous en aviser [via la plateforme Mozaïk](#). Vous pouvez trouver la procédure pour une déclaration d'absence à la page 4 du code de vie.

mozaïkportail

RETARDS



Par respect pour les élèves qui sont à l'heure et pour les enseignants qui débutent leurs cours, la ponctualité est toujours appréciée. Si toutefois votre enfant se présente à l'école en retard (après 7h40), il devra se présenter au secrétariat. Un retard ou une absence engendre des travaux ou des explications manquantes. Nous comptons sur votre soutien pour veiller à ce que votre enfant soit à jour dans ses travaux.

SECRÉTARIAT

Le secrétariat est ouvert de 7h25 à 11h30 et de 12h30 à 15h20. Pour nous joindre, composez le [450-569-3325](#) ou écrivez-nous au ecole.meretmonde@cssrdn.gouv.qc.ca.



MOYENS DE COMMUNICATION

- **La Marée** est une infolettre qui vous informe des évènements importants de l'école. Celle-ci paraît au besoin (environ une fois par mois). Vous la recevrez par courriel.



- **Le téléphone** : Pour parler de vive voix à un membre du personnel ou à la direction, veuillez composer le [450-569-3325](#).

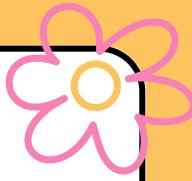


- **Le courriel** : Il est toujours possible de communiquer avec nous via l'adresse courriel suivante : ecole.meretmonde@cssrdn.gouv.qc.ca



- **L'agenda et Mozaïk** sont aussi des outils de communication à privilégier.

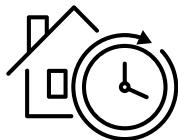




SURVEILLANCE DES ÉLÈVES



La surveillance des élèves est assurée par l'école entre 7 h 30 et 15 h 00. En dehors de ces heures, l'école ne peut être responsable des élèves présents sur la cour. Le midi, les élèves qui dînent à la maison sont attendus à compter de 12h30. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.



SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Accès à l'école : Les portes de l'école sont verrouillées en tout temps. Les parents et les visiteurs sont priés de sonner et de s'identifier à l'entrée principale lorsqu'ils se présentent à l'école. Il est interdit de circuler dans les corridors, dans la cour de récréation et de se rendre dans les classes sans l'autorisation de la direction, d'un membre du personnel ou des secrétaires. Ces mesures de sécurité sont nécessaires, afin d'assurer à votre enfant un milieu de vie sécuritaire et bienveillant. De plus, l'accès à l'école pour récupérer du matériel scolaire ou des vêtements dans l'école sera interdit après 15h00, à moins d'une urgence médicale.

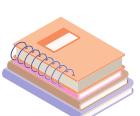


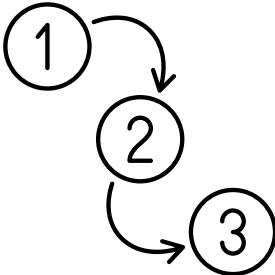
SERVICE DE GARDE

L'école possède son service de garde ouvert de 6h30 à 18h00. Pour avoir accès au service, il est obligatoire de compléter la fiche d'inscription. Notre technicienne, Madame Valérie Richard, se fera un plaisir de répondre à vos questions. Vous pouvez la rejoindre en composant le **450-569-3325 poste 8125**. L'accès au service de garde se fait par la porte principale. Veuillez aviser le service de garde et l'école de tout changement en ce qui concerne votre enfant et ce avant 14h tous les jours.

IDENTIFICATION DES EFFETS PERSONNELS

Afin de prévenir les pertes et les vols, nous vous demandons de bien identifier TOUT LE MATÉRIEL ET LES VÊTEMENTS que votre enfant n'a pas toujours sur lui (pantalon de neige, chandail chaud, souliers, vêtements d'éducation physique, plats, cahiers et matériel scolaire).





DÉCLARATION DES ABSENCES – MOZAÏK PORTAIL – PORTAIL PARENTS

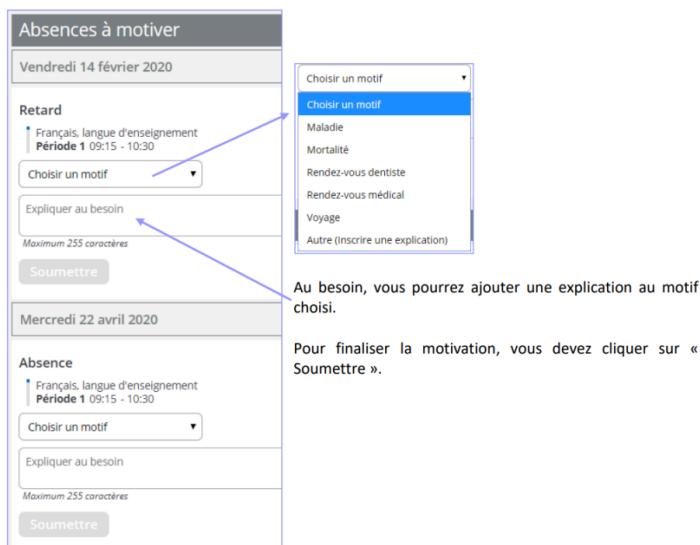
La gestion des absences de votre enfant se réalisera à partir de la tuile *Absences* du Portail Parents accessible à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>.



1. Pour motiver une absence.

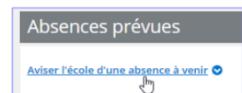
Sur le Portail Parent, les absences ou les retards nécessitant un motif de la part du parent apparaîtront en ordre chronologique. Vous serez alors informé du moment et du cours ciblé pour chaque élément nécessitant un motif.

À l'aide d'un menu déroulant, il vous sera possible de sélectionner le motif correspondant à la situation soulevée.

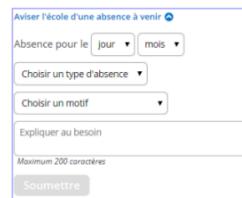


2. Pour déclarer une absence

À partir du Portail Parents, toujours via la tuile *Absences*, il vous est possible d'informer l'école de l'absence ou du retard de votre enfant pour la journée en cours ou en prévision d'une absence ou d'un retard à venir.



Plus bas sur la page, dans la section « Absences prévues », il faut cliquer sur « Aviser l'école d'une absence à venir ». La page va s'agrandir.



Pour avisé une absence, il faut :

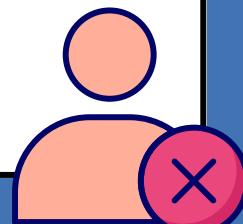
- sélectionner la date de l'absence;
- sélectionner un type d'absence;
- sélectionner un motif d'absence;
- au besoin, il est possible d'ajouter une explication au motif choisi.

Pour confirmer la motivation du retard ou de l'absence, vous devez cliquer sur « Soumettre ».

Si une démonstration vidéo vous intéresse, il vous est possible d'utiliser les liens suivants aux minutes indiquées en fonction de votre type de connexion au Portail :

Site Internet (3m40sec à 5m) : <https://www.youtube.com/watch?v=h0i89Z5hZPA>

Application mParents (3m17sec à 4m50sec) : <https://www.youtube.com/watch?v=SkuopFaN51I>





CODE DE VIE

L'encadrement des élèves : un pas vers la réussite.

⚠️ L'encadrement de la vie d'une école nécessite, bien sûr, qu'on établisse clairement les comportements attendus, les limites des comportements, et qu'on interdise un certain nombre de choses. Les règles établies existent non pas pour te brimer, mais pour t'éduquer à la responsabilité et pour permettre au groupe de fonctionner en harmonie. Les comportements attendus sont décrits dans notre code de vie. Tu constateras que notre code de vie dépeint en fait des éléments de la vie en société que tu dois t'approprier afin de devenir un bon citoyen.

Les comportements attendus sont le reflet des valeurs que nous privilégions. Ces valeurs sont :

Le respect : de soi, des autres et de l'environnement.

Le sens des responsabilités : sur les plans personnel, académique et social.

La communication : par le choix des mots et l'expression adéquate de mes sentiments et mes émotions.

L'ENSEIGNEMENT DES COMPORTEMENTS ATTENDUS

Pour t'aider à intégrer les comportements attendus, pour t'aider à donner le meilleur de toi-même, nous recourons de façon systématique à l'enseignement des habiletés sociales et de la maîtrise des émotions. Pour te motiver à utiliser de nouvelles habiletés sociales et à adopter un comportement positif, nous utilisons un système de renforcement positif. Le renforcement positif se traduit par un renforcement verbal des comportements attendus et les efforts seront marqués par une célébration des efforts.

Appliquer le code de vie de l'école et apprendre à poser les gestes qui s'y rattachent comportent plusieurs avantages. Cela te permettra, entre autres :

- d'être un membre actif et positif de ton école;
- d'entretenir des relations agréables avec les autres;
- de vivre en harmonie avec ton milieu;
- de développer ton autonomie;
- d'apprendre plus et mieux;
- de vivre dans un milieu sain et sécuritaire;
- et surtout, d'avoir du plaisir à l'école.



La matrice des comportements attendus

Je respecte les interventions de tous les adultes de l'école.



Valeurs	Je fais preuve de respect quand ...	Je suis responsable quand ...	Je communique de façon appropriée
Sur ma personne 	<ul style="list-style-type: none"> • Je me vêtis de façon appropriée selon la situation et la température . • J'arrive à l'heure demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'adopte des comportements qui préservent ma santé et ma sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'exprime mes émotions avec des mots. • J'utilise les messages en «je» pour exprimer ce qui ne me plaît pas.
Dans la classe 	<ul style="list-style-type: none"> • Je lève ma main et j'attends le droit de parole. • J'écoute la personne qui parle • Je vouvoie les adultes de l'école. • Je respecte mon espace de travail et celui des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je fais mes travaux en donnant le meilleur de moi-même et je les remets à temps. • Je maintiens un climat calme favorisant les apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je parle et j'écris le français au meilleur de mes connaissances • Je demande de l'aide lorsque je ne comprends pas.
Dans les corridors et escaliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Je circule du côté droit du corridor et à la file indienne dans l'escalier. • Je garde le silence. • Je respecte l'espace personnel des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'habille et me déshabille rapidement. • Je range tous mes effets personnels dans mon casier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je reste en silence.
Lieux de rassemblement 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte l'espace personnel des autres. • Je suis attentif et silencieux lors de la présentation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je représente bien mon école par mon attitude positive et par mon comportement adéquat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte le niveau de voix demandé. • J'applaudis au bon moment. • Je participe lorsqu'on me le demande.
Gymnase et/ou vestiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Je fais preuve d'esprit sportif. • Je prends soin du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je ramasse le matériel mis à ma disposition. • Je participe de façon sécuritaire. • Je porte des vêtements et des souliers sécuritaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'applaudis au bon moment. • J'encourage les autres dans la victoire autant que dans la défaite.
Toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte l'intimité des autres et le mienne. • Je garde le silence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je me lave les mains avec du savon. • J'utilise l'eau, le papier et le séchoir de façon écologique. • J'évite de flâner. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte le niveau de voix demandé.

La matrice des comportements attendus

Je respecte les interventions de tous les adultes de l'école.



Valeurs	Je fais preuve de respect quand ...	Je suis responsable quand ...	Je communique de façon appropriée
Aire de repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les consignes des surveillantes et des éducatrices. • Je touche et je mange uniquement mes aliments. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je nettoie ma place et je jette mes déchets dans la poubelle. • J'apporte des aliments santé dans ma boîte à dîner. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte le niveau de voix demandé. • J'utilise des formules de politesse.
Aire de jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte l'espace, la propriété, les sentiments des autres et les règles du jeu. • J'utilise un langage respectueux et approprié. • Je joue de façon sécuritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je joue en utilisant le matériel selon son utilité. • Je signale les dangers et les conflits aux adultes qui surveillent. • Je règle mes conflits positivement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je règle mes conflits de façon pacifique. • Je rapporte la réalité le plus fidèlement possible. • J'exprime mes émotions avec des mots.
Autobus 	<ul style="list-style-type: none"> • Je parle à voix basse et avec politesse. • Je reste assis à ma place. • Je respecte les consignes du chauffeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je reste assis calmement dans l'autobus (en marche ou arrêté). • J'adopte un comportement sécuritaire. • J'utilise ma carte d'accès adéquatement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends une voix calme dans l'autobus.
Service de garde 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les éducatrices et les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> • Je donne ma présence dès la fin des classes. • Je range le matériel et les jeux après les avoir utilisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte le niveau de voix demandé. • Je règle mes conflits de façon pacifique. • Je rapporte la réalité le plus fidèlement possible. • J'exprime mes émotions avec des mots.





LES OBJETS PERSONNELS

Les objets personnels (jouets, ballons, etc.) ne sont pas permis à l'école.



Les objets électroniques dont les téléphones cellulaires, tablettes, montres intelligentes ou les objets de valeur sont interdits à l'école.

Ces objets seront confisqués et devront être récupérés par les parents.

LA GOMME

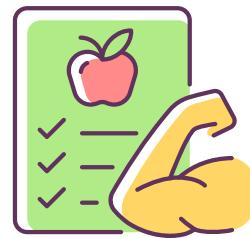
Afin de garder l'école propre, il est interdit pour les élèves de mâcher de la gomme à l'école.

POLITIQUE ALIMENTAIRE

La politique alimentaire du Centre de services scolaire stipule que les aliments contenant des traces de noix ou d'arachide sont interdits dans les écoles.



À l'école Mer-et-Monde, nous privilégions une boîte à lunch contenant des collations santé. Notez que lors des collations et des diners, les aliments suivants sont interdits: friandises, croustilles, bonbons, boissons gazeuses et chocolats.



L'école étant un milieu d'éducation, je m'habille convenablement selon la météo ou la nature de l'activité.



CODE VESTIMENTAIRE

Les parties ombragées du dessin doivent obligatoirement être couvertes par un vêtement adéquat.

- Les vêtements ne doivent pas laisser voir les sous-vêtements.
- Les vêtements sont sans messages violents ou éléments défendus aux enfants (alcool, cigarettes, boissons énergisantes, etc.)
- Les chaussures sont adéquates et sécuritaires en tout temps, afin de jouer sans risque de se blesser. (Crocs, sandales, etc. ne sont pas acceptées à l'extérieur)
- En dehors des cours d'éducation physique, le port du legging ajusté est interdit, sauf si celui-ci est couvert par un haut suffisamment long garantissant une tenue appropriée

Advenant le non-respect de ce code vestimentaire, une tenue vestimentaire adéquate sera proposée à l'élève.





LES MANQUEMENTS

Tout comportement qui a un effet négatif sur soi, sur d'autres élèves ou sur la communauté scolaire nécessite une intervention. Voici des exemples de conséquences en rapport avec l'infraction:

- présenter des excuses, faire une réflexion, reprendre un travail ou du temps perdu, observer les autres élèves qui respectent le bon comportement, réparer le matériel endommagé, récréation ou dîner supervisés, feuille de route, plan d'intervention individualisé, rencontre avec l'enseignant et/ou la direction, suspension, travaux communautaires, ateliers travaillant les habiletés sociales, etc.

L'intervenant informe également, au besoin, les parents par téléphone, par mémo, par un message dans l'agenda, une communication par courriel, ou encore via un rapport de comportement du transporteur, etc.

Sachez que nous nous sommes dotés d'un **protocole d'incivilité** pour toute parole ou geste irrespectueux à l'égard d'un adulte.

Premier manquement

- Retrait immédiat de l'activité;
- Avertissement et courriel au parent;
- Geste de réparation ou d'excuse;
- Autres.



Récidives

- Tout ce qui est prévu au 1er manquement;
- Atelier-récréation sur le savoir-vivre;
- Accompagnement à l'école de l'enfant par son parent pour effectuer le geste de réparation ou d'excuse;
- Autres.



Gestes tolérance zéro (violence et intimidation)



Aucun acte de violence (verbale, psychologique, physique ou à caractère sexuel) ne sera toléré à l'école. Aucune forme d'intimidation (menace physique et verbale, taxage, exclusion, etc.) ne sera davantage tolérée. Dans ce cas, la direction verra à mettre en place le protocole prévu à cet effet.



L'intimidation

Sais-tu ce que c'est ?

L'intimidation, c'est tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris, dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. Nous retrouvons les trois critères suivants :

**L'intimidation,
c'est PIF !**

Pouvoir : En ayant un avantage sur l'autre

Intention : En cherchant à le blesser ou à le bouleverser (sans qu'il s'agisse d'un accident).

Fréquence : Et en général, il le blesse ou le bouleverse de nombreuses fois.

SIGNALEMENT : QUOI FAIRE ?

Tu vis une situation d'intimidation ou de violence ou tu veux en signaler une...

Quoi faire ?



1. Tu peux demander à ton parent d'écrire un courriel à une des directions de l'école avec la mention **intimidation**.
2. Toi ou tes parents pouvez également communiquer avec ton enseignant.
3. Tu peux également en parler à un adulte responsable.

Sache que toutes les situations qui nous sont rapportées sont transmises à la direction et un suivi sera fait. Les autres élèves impliqués ne seront pas au courant de ton signalement, ces renseignements demeurent confidentiels.





L'intimidation n'est pas un conflit

L'intimidation est une agression (rapport de force inégal) et non un conflit. Le terme conflit signifie Opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Une bousculade, une bagarre, une insulte ou encore une menace isolée entre deux individus de force égale ne sont pas nécessairement considérées comme de l'intimidation.

Critères	Cas d'intimidation	Cas de conflit
Une intention ou non de faire du tort	L'intimidation est un rapport entre deux ou plusieurs élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence.
Une personne ou un groupe qui domine	L'élève qui intimide veut gagner et pour ce faire, il cherche à dominer l'autre. Celui ou ceux qui intimident ont un avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, il est plus grand, plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux). C'est un rapport de force inégale.	Les élèves discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les personnes sont sur un pied d'égalité.
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	Il en résulte une victime, puisque l'élève qui a été agressé a été contraint à l'impuissance. L'élève qui intimide sent qu'il est en droit de recourir à la violence, mais il ne veut pas se faire prendre. Lorsqu'il se fait prendre, il se justifie (par exemple : déni, banalisation). L'élève qui subit l'intimidation se terre dans le silence, s'embrouille, voire assume les torts ou protège parfois l'agresseur. On peut remarquer une retenue, une absence de liberté dans sa façon de se défendre ou d'argumenter. Il peut aussi être envahi par un sentiment de honte ou de désespoir.	Il n'en résulte aucune victime identifiable, même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes sont libres de donner leur version ou de défendre leur point de vue.
Une répétition des actes	Les actes d'intimidation se répètent. L'intimidation nécessite une intervention spécifique. Un PROTOCOLE pour contrer la violence et l'intimidation est utilisé dans ces cas.	Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

ENGAGEMENT



J'ai pris connaissance du code de vie et des règles de fonctionnement de l'école Mer -et-Monde en compagnie de mes parents et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève

J'ai pris connaissance du code de vie et des règles de fonctionnement de l'école Mer -et-Monde en compagnie de mon enfant et je m'engage à le soutenir dans le respect de ces règles.

Signature des parents

J'ai participé à l'élaboration du code de vie de l'école Mer-et-Monde. Je m'engage à soutenir les élèves de l'école dans le respect de ces règles et à les faire respecter.

Signature de l'enseignant (e)

Je m'engage à soutenir les élèves de l'école dans le respect de ces règles et à les faire respecter.

Signature de la direction

